



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 14 MAI 2024

PRÉSENTATION ET DIFFUSION – RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – EXERCICE FINANCIER 2023

Le maire présente le rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023 de la Ville de Sainte-Julie.

PROCLAMATIONS MAI, MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA SCLÉROSE EN PLAQUE (SP) ET 17 MAI, JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Le conseil invite les Julievillois.es s'informer au sujet de la sclérose en plaques et à soutenir les organismes venant en aide aux gens touchés par cette maladie.

Le conseil proclame le 17 mai 2024 « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie » et s'engage à hisser le drapeau de la fierté en soutien à la cause, le 17 mai prochain.

ADOPTION - PROCÈS-VERBAUX - SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2024 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2024

Le conseil adopte que les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie tenue le 9 avril 2024 ainsi que de la séance extraordinaire tenue le 29 avril 2024 soient adoptés tels que présentés.

AUTORISATION PRÉALABLE - DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil autorise les dépenses des membres du conseil municipal pour leur participation à l'activité suivante :

ACTIVITÉ	DATE ET LIEU	COÛT/PERSONNE	NOMBRE DE MEMBRES	TOTAL
Sommet international de l'innovation en villes médianes (SIIVim)	18 au 20 octobre 2024 Drummondville	950 \$ (inscription, repas, transport et hébergement)	7	6 650 \$

AIDE FINANCIÈRE - CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES DES ÉLÈVES DE 5E SECONDAIRE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO

Le conseil octroie une aide financière de 250 \$ à l'école secondaire du Mont-Bruno dans le cadre de la remise de diplômes honorifiques et cérémonie de fin d'études des élèves de 5e secondaire.

AUTORISATION DE SIGNATURE - CONVENTION RELATIVE AUX PRODUITS PUBLICITAIRES – ASTRAL

Le conseil autorise le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, la convention relative aux produits publicitaires à intervenir avec Astral.

ADHÉSION ET AUTORISATION DE SIGNATURE - REGROUPEMENT D'ACHAT EN COMMUN - PRODUITS D'ASSURANCE CONTRE LES CYBER-RISQUES 2024-2029 - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Le conseil adhère au regroupement d'achats en commun de l'UMQ.

NOMINATIONS ET EMBAUCHES

Le conseil nomme Martin Laverdière au poste de Chef aux opérations - Logistique au Service de sécurité incendie à compter du 15 mai 2024.

Le conseil nomme Nadir Brahimi au poste de Technicien aux travaux publics au Service des infrastructures et gestion des actifs à compter du 21 mai 2024.

AUTORISATION DE SIGNATURE - LETTRE D'ENTENTE - CHEF DE GROUPE - SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 1690

Le conseil autorise les représentants de la Ville de Sainte-Julie à signer, pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente à intervenir entre elle et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1690, modifiant la définition de « Chef de groupe » prévue à l'article 4,01 L) de la convention collective.

ADJUDICATION - CONCEPTION-CONSTRUCTION D'UNE PISTE À ROULEAUX (PUMPTRACK) - PROJET R-1307, LOT 1

Le conseil adjuge le contrat pour la conception-construction d'une piste à rouleaux (pumptrack) à l'entreprise 9151-3010 Québec inc. (aussi connue sous Les Entreprises Delorme), pour un montant de 418 279,05 \$, incluant la réserve pour imprévus.

APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

Le conseil accepte de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période du 5 avril 2024 au 9 mai 2024.

FINANCEMENT DES PROJETS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026 - MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 24-017

Le conseil accepte de remplacer l'annexe intitulée PTI 2024-2025-2026 vote financement.

AFFECTATIONS - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

Le conseil accepte de virer un montant de 5 250 000 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté pour les réserves suivantes :

Excédent de fonctionnement affecté – immobilisations	750 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté – pavage	2 000 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté – rachat de la dette	500 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté – Assainissement - environnement	1 886 869 \$
Excédent de fonctionnement affecté – Transport en commun	113 131 \$

MANDAT – CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES – REGROUPEMENT DE LOCATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES

Le conseil confirme son adhésion au regroupement de location déjà en cours mis en place par le CAG pour la période du 10 avril 2024 au 31 janvier 2027.

ADJUDICATION - TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE SANS TRANCHÉE AVEC CURE AUX RAYONS ULTRAVIOLETS - PROJET R-1312, LOT 1

Le conseil juge le contrat concernant des travaux de réhabilitation de conduites d'égout sanitaire sans tranchée avec cure aux rayons ultraviolets à l'entreprise Insituform Technologies Limited pour un montant de 485 862,42 \$, incluant la réserve pour imprévus.

REJET DES SOUMISSIONS - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE – PROJET R-1317

Le conseil rejette, à toutes fins que de droit, les soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres concernant des travaux d'aménagement d'une installation électrique.

ATTRIBUTION - ACHAT ET LIVRAISON D'UNE GÉNÉRATRICE USAGÉE - PROJET SA-24-29 - FONDS DE ROULEMENT

Le conseil attribue le contrat relatif à l'achat et à la livraison d'une génératrice Diesel MTU – 200 KW usagée à l'entreprise Le Groupe DR Électrique inc pour un montant de 94 739,40 \$ toutes taxes comprises.

AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN À L'EXCELLENCE

Le conseil accepte de verser une aide financière aux personnes ci-dessous nommées, afin de subvenir, en partie, à leurs frais de participation à des événements d'envergure.

Nom du participant	Événement	Discipline	Montant accordé
Marilie Lauzon	Championnats de patinage Star - Section Québec	Patinage artistique	150 \$
Maya Alejandro	Championnats de patinage Star - Section Québec	Patinage artistique	150 \$
Zya Ayoun	Championnats de patinage Star - Section Québec	Patinage artistique	150 \$
Anouchka Beaudry	Championnats canadiens d'ultimate 4 contre 4	Ultimate	300 \$
Lolyta Péloquin	Championnats provinciaux - Catégorie Junior AA	Ringuette	150 \$
Lolyta Péloquin	Championnats canadiens - Catégorie U16 AA	Ringuette	300 \$
Victoria Rose Fréchette	Championnats canadiens - Catégorie U16 AA	Ringuette	300 \$
Victoria Rose Fréchette	Championnats provinciaux - Catégorie Junior AA	Ringuette	150 \$
Anouk Dugas	Championnats canadiens - Catégorie U16 AA	Ringuette	300 \$
Anouk Dugas	Championnats provinciaux - Catégorie Junior AA	Ringuette	150 \$
Èvie Croteau	Championnats canadiens - Catégorie U19 AA	Ringuette	300 \$
Èvie Croteau	Championnats provinciaux - Catégorie Cadette AA	Ringuette	150 \$
Coralie Beauregard	Championnats canadiens - Catégorie U19 AA	Ringuette	300 \$
Coralie Beauregard	Championnats provinciaux - Catégorie Cadette AA	Ringuette	150 \$
Séléna Benoit	Championnats canadiens - Catégorie U19 AA	Ringuette	300 \$

Séléna Benoit	Championnats provinciaux - Catégorie Cadette AA	Ringuette	150 \$
Total			3 900 \$

AIDE FINANCIÈRE - LE GROUPE AMICAL DE STE-JULIE INC.

Le conseil accepte de verser une aide financière de 1 400 \$ à l'organisme Le Groupe Amical de Ste-Julie inc. pour les dîners mensuels offerts en 2024.

AIDE FINANCIÈRE - JOURNÉE DE LA FAMILLE DE SAINTE-JULIE INC.

Le conseil accorde une aide financière de 19 000 \$ à l'organisme Journée de la famille Sainte-Julie inc. pour défrayer, en partie, les coûts d'organisation de la 28e édition de la Journée de la famille qui se tiendra le 7 septembre 2024.

AIDES FINANCIÈRES - LA CLÉ DES CHAMPS SAINTE-JULIE INC.

Le conseil accepte de verser à l'organisme La Clé des champs Sainte-Julie inc., pour l'année 2024, une aide financière de 15 000 \$ dans le cadre du volet 1 de la politique précitée ainsi qu'une aide financière de 30 000 \$ afin de lui permettre d'offrir, lors de la saison estivale 2024, un camp de jour pour les résidents de Sainte-Julie vivant avec un handicap physique ou intellectuel.

APPROBATION - LISTE DES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Le conseil approuve les demandes suivantes, relatives à des plans d'implantation et d'intégration architecturale :

- 715, montée Sainte-Julie
- 1235, boulevard Armand-Frappier (KIA Sainte-Julie)
- 1844, rue Principale
- 1380, rue Principale
- 711, montée Sainte-Julie (Institut Jouvence)
- 1151, rue Nobel (Équipement St-Germain)

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - AIRE DE STATIONNEMENT - 1151, RUE NOBEL (ÉQUIPEMENT ST-GERMAIN) - ZONE A-604

Le conseil approuve la demande de dérogation mineure afin d'autoriser, pour l'établissement situé au 1151, rue Nobel, l'aménagement d'une aire de stationnement localisée à 1,3 mètre de la ligne avant du lot plutôt qu'à 3 mètres.

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES - AGRANDISSEMENT ET AIRE DE STATIONNEMENT - 371, AVENUE JULES-CHOQUET (GARDERIE ÉDUCATIVE LES JARDINS DE L'AVENIR) - ZONE H-224

Le conseil approuve les dérogations mineures pour la propriété située au 371, avenue Jules-Choquet (Garderie Les Jardins de l'Avenir).

APPROBATION - DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL (AMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT ACCESSOIRE) - 2570, RUE DE GENÈVE - ZONE H-408

Le conseil approuve la demande pour l'autorisation d'un usage conditionnel (aménagement d'un logement accessoire) pour le bâtiment résidentiel situé au 2570, rue de Genève.

RENOUVELLEMENT - RÉSOLUTION 23-179 - APPROBATION - PIIA - PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER (ALTERNATIVE À UNE ZONE TAMPON) - 1800, RUE SAVARIA (ÉCOLE LE RUCHER) - ZONE P-354

Le conseil accepte de reconduire la résolution 23-179 pour une nouvelle période de douze (12) mois consécutifs à compter de la présente.

REFUS - DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 RELATIVE AUX PAVILLONS - ZONE A-806 (PROJET DOMICILIAIRE VILAMO)

Le conseil refuse la demande de modification du Règlement de zonage 1101 relative aux pavillons dans la zone A-806, et ce, conformément à la résolution 532.3.24 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 10 avril 2024.

APPUI - DEMANDE D'AUTORISATION - COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC - UTILISATION AUTRE QUE L'AGRICULTURE - LOT 5 542 148 DU CADASTRE DU QUÉBEC (POSTE DE DÉTENTE ÉNERGIR) - ZONE A-807

Le conseil appuie la demande d'autorisation soumise par Josée Bédard, agronome de l'entreprise Groupe Conseil UDA inc. et mandataire pour Énergir S.E.C., à la CPTAQ, afin de permettre, sur une partie du lot 5 542 148 du Cadastre du Québec, une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'installation, par Énergir S.E.C., d'un nouveau poste de détente sur son réseau local.

ATTRIBUTION - SERVICES D'ENTRETIEN DU PARC DES ÉTANGS-ANTOINE-CHARLEBOIS - PROJET SA-24-30

Le conseil attribue le contrat concernant des services d'entretien du parc des Étangs-Antoine-Charlebois pour l'année 2024 à l'organisme à but non lucratif Nature-Action Québec inc. pour un montant de 27 827 \$ toutes taxes comprises.

AUTORISATION DE SIGNATURE - PROJET DE RECHERCHE PARCS EN SANTÉ - UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le conseil accepte les termes et conditions de la lettre d'entente intitulée « PARCS en Santé : Contrôler les agents pathogènes transmis pas les tiques tout en protégeant la

biodiversité des parcs nature périurbaines » à intervenir entre la Ville de Sainte-Julie et l'Université de Montréal.

AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTES - PROJET HORIZON NATURE - ARBRE-ÉVOLUTION COOP DE SOLIDARITÉ ET MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Le conseil autorise le directeur du Service de l'urbanisme à signer toute entente et à intervenir avec Arbre-Évolution coop de solidarité et la MRC de Marguerite-D'Youville dans la mesure où les sommes sont prévues au budget et que l'engagement financier de la Ville est inférieur à 25 000 \$.

AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE RELATIVE AU STATIONNEMENT ET AU DÉNEIGEMENT - GARDERIE ÉDUCATIVE LES JARDINS DE L'AVENIR INC.

Le conseil autorise le directeur du Service de l'urbanisme à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, l'entente relative au stationnement et au déneigement à intervenir avec la garderie éducative Les Jardins de l'Avenir inc.

INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION - ZONE DE DÉBARCADÈRE - AVENUE JULES-CHOQUET - ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 23-397

Le conseil accepte d'installer des panneaux indiquant que le stationnement est permis pour une durée de 20 minutes, du lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h, débutant à 5,5 mètres à l'est de la limite latérale est de la garderie devant le 365, avenue Jules-Choquet et se terminant à 5,5 mètres à l'ouest de la limite ouest de la garderie devant le 379, avenue Jules-Choquet totalisant 6 cases sur rue.

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 23-562 - DÉNOMINATION ET OFFICIALISATION DE TOPONYME - LAC DES OUTARDES - PARC EDMOUR-J.-HARVEY

Le conseil accepte de conserver le toponyme « Lac des Outardes ».

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1149-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1149 SUR LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX

Le conseil adopte que le Règlement 1149-22 modifiant le Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION ET ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1101-121 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE MODIFIER CERTAINES NORMES AFFÉRENTES AUX ENSEIGNES PROHIBÉES ET AUX ENSEIGNES AUTORISÉES SANS RESTRICTION

Le conseil adopte le projet de règlement 1101-121 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de modifier certaines normes afférentes aux enseignes prohibées et aux enseignes autorisées sans restriction.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1101-119 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D'AJUSTER LA DÉFINITION DE LOGEMENT ET D'AJOUTER DES DISPOSITIONS NORMATIVES RELATIVES À L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DANS LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Le conseil adopte le Règlement 1101-119 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin d'ajuster la définition de logement et d'ajouter des dispositions normatives relatives à l'hébergement touristique dans les résidences principales.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1101-120 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE CRÉER LA ZONE H-344 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H-343 AINSI QUE LES NORMES AFFÉRENTES À CETTE NOUVELLE ZONE

Le conseil adopte le Règlement 1101-120 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de créer la zone H-344 à même une partie de la zone H-343 ainsi que les normes afférentes à cette nouvelle zone.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1322 CITANT EN IMMEUBLE PATRIMONIAL L'ÉGLISE DE SAINTE-JULIE, SISE AU 1686, RUE PRINCIPALE

Le conseil adopte, avec la modification proposée, le Règlement 1322 citant en immeuble patrimonial l'Église de Sainte-Julie, sise au 1686, rue Principale.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1330 RELATIF À LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE EN HUIT DISTRICTS ÉLECTORAUX

Le conseil adopte le Règlement 1330 relatif à la division du territoire de la ville de Sainte-Julie en huit districts électoraux.

REFUS - DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 RELATIVE AUX USAGES AUTORISÉS - ZONE A-701

Le conseil refuse la demande de modification du Règlement de zonage 1101 relative aux usages autorisés dans la zone A-701, et ce, conformément à la résolution 531.6.24 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 13 mars 2024.

REFUS - PIIA - PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION - 63, MONTÉE DES QUARANTE-DEUX - ZONE A-904

Le conseil refuse la demande d'approbation des plans-concept de construction d'une nouvelle résidence au 63, montée des Quarante-Deux, et ce, conformément à la résolution 531.9.24 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 13 mars 2024.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - CONVERSION D'UN GARAGE EN PIÈCE HABITABLE - 802, RUE ROGER-LEMELIN - ZONE H-411

Le conseil approuve la demande de dérogation mineure afin d'autoriser, dans le garage de l'immeuble situé au 802, rue Roger-Lemelin, l'aménagement d'un bureau de travail à domicile d'une superficie de 26,5 mètres carrés plutôt que de 25 mètres carrés, tel que prévu à l'article 4.8.3.4 du Règlement de zonage 1101.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - IMPLANTATION D'UNE REMISE À JARDIN - 94, BOULEVARD DES HAUTS-BOIS - ZONE H-118

Le conseil approuve la demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'implantation d'une remise à jardin à 0,5 mètre du bâtiment principal plutôt qu'à 2 mètres et à 0,5 mètre de la limite latérale gauche du site plutôt qu'à 1 mètre de toute ligne de propriété, tel que prévu à l'article 4.2.2.3 du Règlement de zonage 1101, conditionnellement à ce qu'aucun arbre ne soit abattu pour l'implantation de cette remise.

AVIS DE MOTION ET ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT 1330 RELATIF À LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE EN HUIT DISTRICTS ÉLECTORAUX

Le conseil approuve que le Règlement 1330 relatif à la division du territoire de la ville de Sainte-Julie en huit districts électoraux sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil. Le conseil adopte le projet de règlement 1330 relatif à la division du territoire de la Ville de Sainte-Julie en huit districts électoraux.

ADOPTION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1101-119 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D'AJUSTER LA DÉFINITION DE LOGEMENT ET D'AJOUTER DES DISPOSITIONS NORMATIVES RELATIVES À L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DANS LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Le conseil adopte le second projet de règlement 1101-119 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin d'ajuster la définition de logement et d'ajouter des dispositions normatives relatives à l'hébergement touristique dans les résidences principales.

ADOPTION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1101-120 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE CRÉER LA ZONE H-344 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H-343 AINSI QUE LES NORMES AFFÉRENTES À CETTE NOUVELLE ZONE

Le conseil adopte le second projet de règlement 1101-120 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de créer la zone H-344 à même une partie de la zone H-343 ainsi que les normes afférentes à cette nouvelle zone.

**ADOPTION - RÈGLEMENT 1102-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 1102
AFIN D'APPORTER CERTAINES MODIFICATIONS OU PRÉCISIONS D'ORDRE GÉNÉRAL,
TECHNIQUE OU ADMINISTRATIF EN VUE D'UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION ET
APPLICATION DUDIT RÈGLEMENT (OMNIBUS)**

Le conseil adopte le Règlement 1102-10 modifiant le Règlement de construction 1102 afin d'apporter certaines modifications ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement (omnibus).

**ADOPTION - RÈGLEMENT 1324 RELATIF AUX PROGRAMMES PARTICULIERS DE
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE**

Le conseil adopte le Règlement 1324 relatif aux programmes particuliers de construction, de modification ou d'occupation ou d'un immeuble.